

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
Syndicat Intercommunal Scolaire Coin-Sur-Seille/Pournoy-La-Chétive
du mercredi 3 juillet 2024 à 18h30**

L'an deux mil vingt-quatre, le trois juillet à 18h30, le Syndicat Intercommunal Scolaire, convoqué par la Présidente et, se rassemble en séance

Secrétaire de séance : Franck DALMARD

Etaient présents :

1. MICHEL Martine, Pournoy-La-Chétive Présidente
2. ANDREUCCI Lydia, Coin-Sur-Seille Vice-Présidente
3. DALMARD Franck, Pournoy-la-Chétive
4. BRAUN Pierre, Coin-Sur-Seille
5. KLEIN TERENCE, Pournoy-la-Chétive

Etaient absents excusés avec procuration :

FRANCOIS Olivier, Coin-Sur-Seille a donné procuration à Lydia ANDREUCCI

Etaient absents

- DIYELANI René, Coin-sur-Seille
- GUILLI Salima, Pournoy-la-Chétive
- WOLFF Caroline, Coin-Sur-Seille
- WERBENEC Jérôme, Pournoy-la-Chétive

Ordre du jour :

1. Approbation du conseil syndical du 5 juin 2024
2. Compte SIS
3. Contrat ATSEM
4. Contrat Eco-pâturage
5. Divers

1 Approbation du Conseil Syndical du 5 juin 2024

La Présidente informe les membres du Conseil Syndical Interscolaire de l'obligation d'approuver le procès-verbal du conseil syndical intercommunal du 5 juin 2024.

Pour extrait conforme,
Coin-Sur-Seille, le 3 juillet 2024

Vote POUR : 6

Vote CONTRE :

Vote ABSENTION :

2. COMPTES DU SIS

SOLDE COMPTE HELIOS à la date du 2 juillet 2024 = **16 151,03 €**

ANNEE 2024

	ACOMPTES VERSES PAR LES COMMUNES ANNEE2024 – 3 juillet 2024
COIN SUR SEILLE	30 400 €
POURNOY-LA-CHETIVE	52 400 €

ANNEE 2024 depuis le 10 mai 2024

FACTURES PAYEES DEPUIS LE 10 MAI 2024

Le 14/05/2024 – Paies mai 2024	2 151,67 €
Le 14/05/2024 – Cotisations 2024	1 448,00 €
UEM	368,89 €
AUX QUATRES SAISONS élémentaire	30,84 €
AUX QUATRES SAISONS maternelle	16,87 €
LES ECOS PATTES	540,00 €
CAISSE DES DEPOTS	158,00 €
Le 14/05/2024 – Factures	1 114,60 €
ENGIE	5 760,08 €
AUX QUATRES SAISONS élémentaire	47,92 €
AUX QUATRES SAISONS maternelle	25,26 €
DEPHI EST	171,65 €
PAGEB	98,02 €
UNC	275,00 €
INDEMNITE ECOLE MATERNELLE	5 113,86 €
BNP PARIBAS TOSCHIBA	873,41 €
ORANGE FIXE	79,94 €
ORANGE FIBRE	48,00 €
AGESTRA	216,00 €
Le 30/05/2024 – Factures :	12 709,14 €
Le 14/06/2024 – Paies juin 2024	2 129,97 €
LEWKOWICS Cloé > 1 430,31 €	
FAUGERAS Valérie > 699,66 €	
Le 14/06/2024 – Cotisations juin + 2è trimestre 2024	2 176,33 €
ORANGE	48,34 €
LE MET	21,30 €
JVS	312,00 €
PAGEB	13,06 €
ENGIE	1 906,40 €
Le 1^{er} juillet 2024 – Factures :	2 301,10 €
Le 02/07/2024 Paies juillet 2024	1 610,17 €
LEWKOWICS Cloé > 910,51 €	
FAUGERAS Valérie > 699,66 €	
Le 02/07/2024 - Cotisations juillet	1 093,00 €

3. Contrat ATSEM

Après rencontre avec les personnes ayant candidaté, nous avons retenu **Madame RISCH Marion** sur un contrat de 35h sur 10 mois en CAUE.

Ce contrat sera signé en triparti entre la Présidente, Pole Emploi et Madame RISCH Marion

Son contrat sera effectif du 1^{er} septembre 2024 au 30 juin 2025

Vote POUR : 6

Vote CONTRE :

Vote ABSENTION :

4. Contrat Eco-pâturage

La Présidente et la Vice-Présidente ont envoyé un courriel et courrier recommandé à Mr SOUCAT des Ecopattes (PJ) suite aux décisions prises lors du conseil syndical du 5 juin 2024.

En date du 25 juin 2024, nous avons reçu, un retour de courriel de Mr SOUCAT des Ecopattes (PJ)

Ce jour, le courrier recommandé envoyé à Mr SOUCAT est revenu, car non retiré au bureau de poste. Le SIS est en réflexion pour décider de la suite à donner aux différents contrats.

5. Divers

a. Ecole maternelle rentrée 2024/2025

20 élèves en classe unique PS/MS/GS

6 PS nés en 2021

5 MS nés en 2020

9 GS nés en 2019

Nouvelle directrice : Madame KONDO Camille

Nouvelle ATSEM : Madame RISCH Marion

b. Ecole élémentaire rentrée 2024/2025

49 élèves répartis en 2 classes

Nouveau directeur : Monsieur ANDING Wilfrid

26 élèves : CE2 : 5 CM1 : 13 CM2 : 8

Nouvelle enseignante : Madame MADRESELVI Patricia

23 élèves : CP 7 CE1 : 7 CE2 : 9

c. L'abonnement pour Ariane57

Pour l'école maternelle : l'abonnement Ariane57 est une plate-forme d'échange avec les parents vivement recommandés par l'inspection (transmissions d'information, mail, blog, etc.).

Le prix est de **1,90 € euros par enfant par année.**

Pour l'école élémentaire cet abonnement est gratuit

Vote POUR : 6

Vote CONTRE :

Vote ABSENTION :

d. Participation par enfant en année civil

Ecole maternelle : 40 € par enfant :

Ecole élémentaire : 40 € par enfant :

Dépenses PAGEB école maternelle 2023 : 1063.22 €

Dépenses PAGEB école maternelle 2024 : 333.71 €

Dépenses PAGEB école élémentaire 2023 : 1601.71 €

Dépenses PAGEB école élémentaire 2024 : 462.36 €

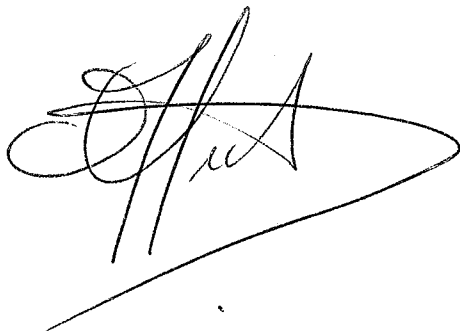
Vote POUR : 6

Vote CONTRE :

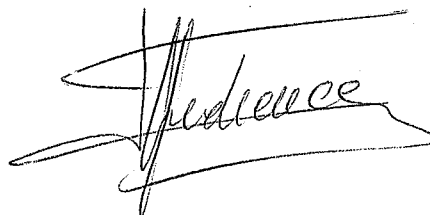
Vote ABSENTION :

Coin-Sur-Seille, le 3 juillet 2024

**Madame MICHEL Martine
Présidente du SIS**



**Madame ANDREUCCI Lydia
Vice-présidente du SIS**



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
Syndicat Intercommunal Scolaire Coin-Sur-Seille/Pournoy-La-Chétive
du mercredi 3 juillet 2024 à 18h30**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
Syndicat Intercommunal Scolaire Coin-Sur-Seille/Pournoy-La-Chétive
du mercredi 3 juillet 2024 à 18h30**

Délibération	Objet de la délibération	N° Page
03/07/24	1. Approbation du Conseil Syndical du 5 juin 2024	1
03/07/24	2. Compte SIS	2
03/07/24	3. Contrat ATSEM	3
03/07/24	4. Contrat Eco-pâturage	3
03/07/24	5. Divers	3-4
03/07/24	6. Procès-verbal des délibérations	5
03/07/24	7. Signatures	6

Tous les membres du conseil syndical présents ont signé

<p>MICHEL Martine Présidente</p> 	<p>ANDREUCCI Lydia Vice-Présidente</p> 
<p>DALMARD Franck</p> 	<p>FRANCOIS Olivier par procuration</p> 
<p>GUILLI Salima</p>	<p>BRAUN Pierre</p> 
<p>KLEIN TERENCE</p> 	<p>DIYELANI René</p>
<p>WERBENEC Jérôme</p>	<p>WOLFF Caroline</p>